

**Assemblée ordinaire tenue, le 1<sup>er</sup> mars 2013 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :**

Madame Doris Larose, monsieur Robert Bélanger, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

Absent : Monsieur Gilles Payer et monsieur Gaëtan Lalande

**13-03-17004 Ouverture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit ouverte à 19h35.

Adopté

**13-03-17005 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts

Adopté

**13-03-17006 Lecture et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2013**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> février soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Adopté

**SUJET DU MOIS – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012**

**Dépôt du rapport financier 2012**

Monsieur Christian Gratton CPA - CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., présente au Conseil le rapport financier 2012

**13-03-17007 Approbation du rapport financier 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le rapport financier 2012 tel que présenté par monsieur Christian Gratton CPA - CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc.

Adopté

### **13-03-17008 Affectation du surplus 2012**

**Considérant** que le surplus d'exercice pour l'année financière 2012 s'élève à 304,092 \$ ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel affecte à même les surplus libres les sommes suivantes :

Remboursement du fonds de roulement	20 461\$
Remboursement de la dette sur les équipements	43 000\$
Surplus affecté – réparations majeures aux bâtiments	60 000\$
Surplus affecté – département de l'environnement	25 000\$
Surplus affecté – département d'hygiène du milieu	77 844\$
Surplus affecté – Culture et Patrimoine	10 000\$

Adopté

### **13-03-17009 Paiement des honoraires professionnels – vérification et rapport financier 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la Municipalité de Duhamel, autorise le maire et la directrice générale à faire le paiement de la facture de Charlebois et Gratton, CPA inc numéro 13043, au montant de 10 520.21\$ taxes incluses, pour la préparation et la vérification du rapport financier ainsi que la déclaration de revenus des sociétés pour l'année 2012.

Adopté

### **13-03-17010 Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2013**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le conseil autorise le renouvellement du mandat de vérification et de la préparation des états financiers 2013, par monsieur Christian Gratton CPA auditeur CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., au montant de 9 500 \$ plus taxes applicables.

Adopté

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

## **FINANCE**

### **13-03-17011 Lecture et adoption des comptes du mois de février 2013**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture des comptes du mois de février 2013 au montant de 140 730.15 \$ dont un montant de 23 893.71\$ affecte le budget 2012 qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 16533 à 16633 et prélèvements no 3218 à 3231 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 884.34\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

### **Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois février 2013**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de février 2013 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 32 328.01\$

#### **Certificat du secrétaire-trésorier**

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de février 2013.

*Claire Diné, dir. gén.*

Claire Diné, dir.-gén.

### **13-03-17012 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 22 février 2013**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 22 février 2013 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

## **ADMINISTRATION**

#### **Correspondance**

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois de février 2013 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 1<sup>er</sup> mars 2013 »

**Lettre de Monsieur Denis Houle déposée à l'assemblée du 4 janvier 2013 :**

Monsieur Houle demandait de revoir l'article 4 du règlement sur le colportage.

Après vérification de la Loi, les membres du Conseil informent monsieur Houle, qu'une municipalité n'a pas le pouvoir d'interdire les institutions religieuses de faire du porte à porte. Il est recommandé que chaque citoyen qui le désire, installe une affiche, à l'entrée de sa propriété, avec la mention « pas de colporteur » ou « pas de sollicitation ».

**13-03-17013 Modification de la résolution 12-01-16559 Adoption des taux de taxation pour l'année 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le taux de taxation spéciale pour 2012 du règlement 06-2009 mentionné à la résolution 12-01-16559 soit modifié comme suit :

06-2009 Chemin Tour du Lac .0559 cents du 100\$ d'évaluation

Adopté

**13-03-17014 Modification de la résolution 12-12-16946 « Fermeture du projet P-38 Rechargement du chemin du Lac-Gagnon Ouest subvention PAARRM et TECQ »**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

La résolution 12-12-16946 « Fermeture du projet P-38 Rechargement du chemin du Lac-Gagnon Ouest subvention PAARRM et TECQ » soit modifiée de sorte que le coût total de 58 244,66\$, soit financé de la façon suivante :

- TECQ pour une subvention de 40 736.25 \$
- PAARRM pour une subvention de 14 737.93 \$
- Activités de fonctionnement 4 508.41 \$

Adopté

**13-03-17015 Engagement d'un opérateur/chauffeur/journalier**

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection à l'effet de nommer monsieur Sébastien Picard à titre d'opérateur/chauffeur/journalier;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Suite à la recommandation du comité de sélection, les membres du Conseil nomment monsieur Sébastien Picard à titre d'opérateur/chauffeur/journalier, classe 7, échelon 1, à compter du 4 mars, et ce, conformément à la convention collective.

Adopté

**13-03-17016 Modification des bureaux du département d'urbanisme et environnement**

Il est **résolu** unanimement

Dans le cadre du projet de réaménagement des bureaux du département d'urbanisme et environnement, le Conseil de la municipalité de Duhamel engage la compagnie PMB Construction inc. pour effectuer les travaux;

Que, la soumission au montant de 10 319,01\$ taxes incluses soit acceptée pour la réalisation des travaux suivants :

- Enlever la division qui sépare les 2 bureaux actuels
- Remplacer les unités de chauffage à l'eau par des unités de chauffage à l'électricité
- Construire deux nouvelles divisions pour faire 3 bureaux
- Remplacer le plafond suspendu actuel par des tuiles conformes aux normes pour un édifice commercial (contre le feu)

Le coût de la soumission inclus tous les travaux de construction, d'électricité et travaux de finition ;

**Que**, cette dépense affecte le poste en dépenses d'immobilisation 03-31000-000.

Adopté

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport du département de sécurité publique.

**13-03-17017 Analyse et acceptation des soumissions – dossier achat du camion autopompe 2013 – 6 roues 4 X 2**

**ATTENDU** que la municipalité de Duhamel est allée en appel d'offres pour l'achat d'une autopompe 2013- 6 roues 4 X 2;

**Attendu** les soumissions reçues:

	<b>Équipements d'incendie Levasseur</b>	<b>Maxi Métal Inc.</b>	<b>Techno Feu</b>
<b>Autopompe</b>	216 538.17 \$	241 530.28 \$	258 578.78 \$
<b>Location camion de remplacement</b>	Sans frais	9 198.00 \$	2 759.40 \$
<b>Système de mousse</b>	12 532.28 \$	10 916.88 \$	15 234.19 \$
<b>Chaînes de traction</b>	2 529.45 \$	2 523.70 \$	3 173.31 \$
<b>Vanne d'entrée de la pompe à eau</b>	2 822.64 \$	3 213.55 \$	4 024.13 \$
<b>Tuyau succion avant</b>	3 391.76 \$	5 857.98 \$	3 104.33 \$

<b>TOTAL incluant les taxes</b>	237 814.30 \$	273 240.39 \$	286 874.14 \$
---------------------------------	---------------	---------------	---------------

**Attendu** la soumission la plus basse pour l'achat de l'autopompe, pour un montant net de 207,121.42\$;

**Attendu** que le Ministre des Affaires municipal a approuvé le règlement d'emprunt 2012-10 décrétant un emprunt de 200 000\$ pour l'acquisition d'une autopompe avec équipements;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil accepte la soumission déposée par le soumissionnaire, *Les Équipements d'incendie Levasseur*, pour l'acquisition de l'autopompe seulement au montant de 216 538.17 \$ taxes incluses.

**Que,**

Suite à la rencontre de préconstruction de l'autopompe avec monsieur Bruno. Delage, de la firme CGER une décision sera prise pour l'acquisition des équipements additionnels;

**Qu'**

Un montant de 7 121.42\$ sera financé par le fonds de roulement, pour un terme de 10 ans, pour combler la différence entre le prix de l'autopompe et l'approbation du règlement d'emprunt 2012-10;

**Que,**

Monsieur le maire et madame la directrice-générale soient autorisés à signer le contrat d'achat pour et au nom de la municipalité de Duhamel.

Adopté

### **13-03-17018 Formation des premiers répondants – nouveaux candidats**

**Considérant** la demande des premiers répondants, à l'effet d'augmenter le nombre d'effectifs ;

**Considérant** que lors de la première vague d'engagement, les candidats avaient suivi la formation sans rémunération avec remboursement des frais inhérents à leurs déplacements;

**Considérant** que le Conseil est d'avis de maintenir la même position à savoir que les nouveaux candidats participent à la formation sans rémunération ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise trois pompiers à suivre la formation nécessaire afin d'obtenir leur certification de premier répondant;

**Et que,**

les frais inhérents aux déplacements occasionnés par la formation, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives;

Adopté

**13-03-17019 Minimum d'heures rémunérées lors d'intervention – premiers répondants**

**Considérant** qu'il y a lieu de revoir les conditions salariales des premiers répondants lorsqu'ils répondent à un appel du 911 ;

Il est **résolu** unanimement

**Qu'**

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2013, un minimum de trois heures sera payé à chaque premier répondant lorsqu'ils répondent à un appel du 911;

**Que**

Le nombre de premiers répondants à répondre à un appel est limité à 2 ;

**Qu'**

Une somme 2.00\$ de l'heure, montant non indexé au coût de la vie, sera ajoutée au salaire de base des premiers répondants.

Adopté

**13-03-17020 Modification résolution « 13-02-16987 – Priorité de la municipalité – demande à la Sûreté du Québec »**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

la résolution numéro « 12-02-16987 *Priorité de la municipalité – demande à la Sûreté du Québec* » soit modifiée de sorte que le Conseil de la municipalité de Duhamel demande à la Sûreté du Québec de renouveler notre priorité 2012 qui était « *Respect de la réglementation des VHR partout dans la municipalité.*

Adopté

**13-03-17021 28<sup>e</sup> Colloque de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel verse la somme de 100\$ pour l'organisation du 28<sup>e</sup> colloque de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie qui aura lieu le 27 et 28 avril prochain à St-André-Avellin

Adopté

**13-03-17022 Participation au 28<sup>e</sup> Colloque de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le directeur du service de sécurité d'incendie ainsi que 4 officiers et/ou pompiers soient autorisé à participer au 28<sup>e</sup> colloque de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie qui se tiendra les 27 et 28 avril prochain à St-André-Avellin ;

**Que**

Les frais d'inscription au coût de 135\$ par participant seront payés et les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté

**VOIRIE**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

**13-03-17023 Demande d'aides financières dans le cadre du budget discrétionnaire du Député**

**Considérant** que la municipalité de Duhamel désire entreprendre des travaux de réfection majeure sur diverses parties de chemin telles que :

- |                                                  |          |
|--------------------------------------------------|----------|
| • Réfection du chemin de la Côte Jaune           | 90 000\$ |
| • Travaux de réfection majeure sur le chemin LGE | 75 000\$ |
| • Travaux de dynamitage (drainage de chemins)    | 50 000\$ |
| • Rechargement des chemins                       | 35 000\$ |

**Considérant** que les travaux prévus sur le chemin de la Côte Jaune sont urgents afin de permettre aux Citoyens d'avoir accès à leur propriété de façon sécuritaire et sans risque d'accidents ;

**Considérant** que le budget nécessaire pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux est estimé à 250 000\$ ;

**Considérant** qu'une partie de cette somme sera financée par une taxe de secteur «chemin de la Côte Jaune» ;

**Considérant** que le budget municipal ne nous permet pas de procéder à la réalisation complète de ces travaux sans l'aide financière discrétionnaire de notre député, *Monsieur Alexandre Iracà* ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme-ci au long reproduit;

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, mandate monsieur le maire David Pharand, à présenter une demande d'aide financière de l'ordre de 100 000\$ auprès de notre député, *Monsieur Alexandre Iracà*, dans le cadre de son budget discrétionnaire ;

Adopté

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

- Inventaire des bâtiments patrimoniaux



### **13-03-17024 Forum régional sur le territoire et la valorisation des paysages**

Il est **résolu** unanimement

#### **Que**

Madame Doris Larose, conseillère soit autorisée à participer au Forum régional sur le territoire et la valorisation des paysages qui se tiendra à La Pêche, le 16 et 17 avril prochain;

#### **Que,**

Les frais d'inscription et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté

### **13-03-17025 Projet « Rivages en Héritage » – protection des lacs et cours d'eau et application de la réglementation**

Il est **résolu** unanimement

#### **Que**

La municipalité de Duhamel informe monsieur Alexandre Richard, de la MRC de Papineau, qu'elle n'a pas l'intention de participer au projet «*Rivages en Héritage – protection des lacs et cours d'eau et application de la réglementation*»

Adopté

### **13-03-17026 Plan d'aménagement forestier intégré tactique**

**Considérant** que le 22 février était la date limite pour transmettre nos commentaires dans le cadre de la consultation publique du plan d'aménagement forestier intégré tactique;

Il est **résolu** unanimement

#### **Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel entérine les commentaires qui ont été portés à l'attention du Ministère des Ressources naturelles dans le plan d'aménagement forestier intégré tactique à savoir :

Point 4.3.1. Infrastructures existantes : La municipalité de Duhamel n'est pas d'accord à l'effet que le chemin du Lac-Gagnon Ouest soit identifié comme voie principale d'accès pour l'unité de gestion;

Point 4.3.4 Récréation et tourisme : En aucun temps il est mentionné dans le plan, l'existence des sentiers pédestres en milieu forestier, dont un tronçon homologué « sentier national ».

Adopté

### **13-03-17027 Commentaires sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2013 (version 3)**

**Considérant** que le 2 mars 2013 est la date limite pour transmettre nos commentaires dans le cadre de la consultation publique du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2013 (version3) ;

**Considérant** que dans cette version, un important chantier est aux abords des lacs habités, dont le lac Lafontaine et Lac Gagnon;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité demande que le Ministère des Ressources Naturelles fasse une analyse de l'impact visuel à partir des lacs habités et des chemins Lac Gagnon Est et Ouest ;

Adopté

### **DÉPARTEMENT DES LOISIRS**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

#### **13-03-17028 Demande d'assistance financière pour la fête nationale du Québec 2013**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Madame Martine Caron, animatrice culturelle et touristique de la municipalité de Duhamel soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2013;

Adopté

#### **13-03-17029 Reconnaissance de la fête nationale du Québec**

**Attendu** que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

**Attendu** que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**Attendu** que la population de la municipalité de Duhamel souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**Attendu** que la municipalité de Duhamel a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**Attendu** que la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

le Conseil de la municipalité de Duhamel recommande que l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du

Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

Adopté

**13-03-17030 Symposium Art nature – édition 2015**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe le Centre d'Action Culturelle de son désir d'accueillir le symposium art nature 2015 et est d'accord à défrayer les coûts de participation de 5 000\$;

Adopté

**13-03-17031 Participation au forum culturel Papineau**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Madame Nicole Tousignant, conseillère et madame Martine Caron, animatrice culturelle et touristique soient autorisées à participer au Forum culturel Papineau organisé par le Centre local de développement Papineau qui se tiendra à St-André-Avellin, le 12 avril 2013 ;

**Que,**

Les frais d'inscription et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté

**13-03-17032 Participation à l'assemblée générale – Réseau Biblio de l'Outaouais**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Madame Roselyne Bernard, bibliothécaire et Madame Pearl Fillion soient autorisées à participer à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de l'Outaouais qui se tiendra à Notre-Dame-de-la-Paix, le 8 juin 2013 ;

**Que,**

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté

**13-03-17033 Participation au Gala Loisirs Papineau-Desjardins**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité accepte de participer au Gala Loisirs Papineau-Desjardins qui se tiendra à Ripon le 27 avril prochain ;

**Que,**

Les formulaires d'inscription des nominés doivent être transmis au plus tard le 28 mars prochain ;

**Que,**

Le coût des billets de participation au gala est de 20\$/par participant ;

Adopté

### **13-03-17034 Poker Run – édition 2013**

**Considérant** que la municipalité de Lac-Simon désire organiser l'activité du Poker Run en juillet 2013 sur le lac Simon ;

**Considérant** que la municipalité de Lac-Simon doit obligatoirement obtenir de la municipalité de Duhamel un appui afin de leur permettre de tenir cette activité sur le lac Simon ;

**Considérant** la lettre de monsieur Gaston Tremblay, maire de la municipalité de Lac-Simon datée du 13 février et adressée à monsieur le maire David Pharand , stipule les engagements de la municipalité de Lac-Simon dans l'organisation de cette activité à savoir :

- L'application du règlement 446-2012 par rapport à la limite de longueur des embarcations
- La participation de la Sûreté du Québec
- L'installation de bouées à la limite du territoire de Lac-Simon afin que les bateaux de la Poker Run n'empiètent en aucun moment sur le territoire de la municipalité de Duhamel

**En conséquence,**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe le Conseil de la municipalité de Lac Simon qu'il a l'intention d'appuyer la tenue du Poker Run aux conditions suivantes :

- L'application de leur règlement 446-2012 par rapport à la limite de longueur des embarcations
- L'engagement écrit du service de la Sûreté du Québec à procéder à la sécurité et à leur présence sur le plan d'eau la veille, le jour et le lendemain de l'évènement
- L'installation de bouées à la limite du territoire de Lac-Simon afin que les bateaux de la Poker Run n'empiètent en aucun moment sur le territoire de la municipalité de Duhamel

**Que,**

Copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de Lac Simon, au directeur de Papineauville de la Sûreté du Québec ainsi qu'à la Marine marchande du Canada.

Adopté

**VARIA**

**13-03-17035 Programme d'aide financière CRRNTO – Projet «La forêt sous tous ses aspects : Découvrir et connaître la forêt qui nous entoure»**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Madame Martine Caron, animatrice culturelle et touristique à présenter une demande d'aide financière à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais dans le cadre du projet «La forêt sous tous ses aspects : Découvrir et connaître la forêt qui nous entoure»

**Que,**

La Directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom du Conseil, la demande d'aide financière à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais dans le cadre du projet «La forêt sous tous ses aspects : Découvrir et connaître la forêt qui nous entoure»

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13-03-17036 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit fermée à 21h.

Adopté

\_\_\_\_\_  
David Pharand,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claire Diné, gma  
Directrice générale